

PFI : "Deux-roues motorisés" : prévenir le sur-risque



Quelle est la raison d'être de cette plateforme ?

La PFI "Deux-roues motorisés" s'intéresse au sur-risque caractérisant ce mode de déplacement, accentué en milieu urbain par les nombreux mouvements (bifurcations, changements de voie, dépassements, etc.) des différents véhicules (automobiles, piétons, cyclistes, bus, etc.). Elle se veut avant tout un lieu d'échange des idées et de partage des connaissances, dans l'objectif d'établir un bilan des savoirs et un diagnostic des besoins de recherche. Tous les personnels INRETS qui travaillent de près ou de loin sur la question des deux-roues motorisés sont fortement sollicités pour partager leurs acquis et leurs idées au cours des séminaires. Et ce, quelles que soient les disciplines d'appartenance et les angles d'abord des problèmes. C'est, au contraire, la diversité des apports qui permettra de comprendre la pluralité de ces problèmes et peut-être d'y répondre de façon plus adaptée.

A quoi ce sur-risque peut-il être imputable ?

Les conducteurs de deux-roues motorisés sont, avec les piétons, les usagers les plus vulnérables au risque routier. Les données chiffrées montrent qu'ils représentent plus de 15% des tués de la route en Europe et sans doute plus dans le monde. Un indicateur éloquent de cette vulnérabilité est le risque d'être tué au kilomètre parcouru, 20 fois supérieur en deux-roues motorisé qu'en voiture. Ces écarts proviennent en partie de la grande fragilité des usagers de 2RM, en ce sens que, en l'absence de protection carrossée, la moindre collision les expose à des blessures souvent graves. Mais ils proviennent également d'une implication plus forte dans les accidents. Ces deux caractéristiques de leur accidentalité témoignent d'une certaine inadéquation entre le deux-roues motorisés et le système de circulation actuel. Ce système ayant avant tout été conçu et orienté selon une problématique d'écoulement du trafic des voitures, il demande ainsi un effort d'adaptation envers les deux-roues motorisés dont la population va croissante, notamment en agglomération pour contourner les problèmes de congestion de trafic.

Pourquoi a-t-on du mal à résoudre le problème du deux-roues motorisés ?

A mesure de leur développement, les deux-roues motorisés constituent une famille de plus en plus hétérogène,

en ce qui concerne les types de véhicule (trail, sportive, scooter, etc.), la très forte diversité de leur puissance, ainsi que la diversification de leur utilisation (de la moto "plaisir" à la moto "utilitaire"). Une telle disparité des modes, des usages, des attitudes (notamment vis-à-vis de la prise de risque) conditionne des pratiques particulières qui ne sont pas sans conséquence sur les différents problèmes d'interaction rencontrés au sein du trafic, et sur l'accidentalité qui en résulte. Les différentes facettes de la problématique deux-roues motorisés méritent donc d'être appréhendées en profondeur du point de vue de leurs déterminants et de leurs conséquences sur l'insécurité en termes d'accidentologie primaire et secondaire.

Les différentes formes d'accidentalité procèdent de mécanismes spécifiques qu'il est essentiel de mettre en évidence pour couvrir l'éventail de la problématique "deux-roues motorisés". On ne peut pas parler "du" mais "des" deux-roues motorisés. On ne peut pas parler non plus "du" problème des deux-roues motorisés, mais de la pluralité des problèmes que recouvre leur inscription dans le système de circulation. Cette plateforme se propose donc d'appréhender la pluridimensionnalité de la question des deux-roues motorisés dans le système de circulation. Les problèmes qu'ils représentent étant pluriels, ils demandent à être étudiés opérationnellement dans leurs différentes facettes. Ce n'est qu'à la condition d'une connaissance bien documentée de cette pluralité que des solutions adaptées pourront être définies de manière ciblée.

Comment s'organise le travail de la PFI ?

Actuellement, la PFI réunit une cinquantaine de membres de l'INRETS, représentant de nombreuses UR (MA, LBA, GARIG, UMRESTTE, LPC, LESCOT, DEST, LTN, MSIS, CIR LBMH, GRETA, etc.), et plusieurs participants extérieurs chercheurs ou experts sur les questions liées aux deux-roues motorisés (Universités, LAB-CEESAR, CERTU, ONISR, ADEME, DSCR, DRAST etc.)

Nous proposons des rencontres régulières d'échanges et de présentations de nos travaux. La PFI «deux-roues motorisés» organise deux séminaires annuels qui sont l'occasion de présentations de résultats, de partage des idées et des connaissances acquises.

Pour faciliter l'accès de tous aux travaux qui y sont évoqués, nous mettons en ligne sur notre site internet les actes de chacun de ces séminaires (accessibles aux

membres de la PFI et à l'ensemble des personnels INRETS).

Quels sont les projets en cours ?

La PFI permet de suivre l'avancement des projets réalisés à L'INRETS comme ailleurs, tels que les projets PREDIT : 2RM (Accidentologie, usage et représentation des deux-roues motorisés), BIOCASO (Casque optimisé sur critères biomécaniques), PROMOTO (Amélioration de la protection des motocyclistes par un gilet avec airbag intégré), un projet sur convention MAIF (Etudes des déterminants psychologiques du risque routier des deux-roues à moteur), etc., ainsi que des projets européens : TRACE (Traffic Accident Causation in Europe), SIMACOM (Simulateur pour la formation à la manoeuvre de freinage/évitement), etc.

Elle est en lien également avec les activités réalisées par divers groupements d'experts qui cherchent à définir les principales cibles en termes d'actions de sécurité : Groupe "gisements de sécurité deux-roues motorisés", Commission deux-roues du CNSR, Comité technique national deux-roues motorisés, La Prévention Routière, etc.

De nombreux travaux de recherche sont en cours, d'autres sont en projet, au niveau national comme au plan européen. L'INRETS y est fortement impliqué, la PFI permet d'en partager les enseignements.

Un colloque sera organisé en 2008 pour diffuser un bilan des connaissances constituées vers une plus large audience. Il s'ensuivra un ouvrage rassemblant les chapitres essentiels de la question des deux-roues motorisés dans le système de circulation. ←



Contact :
pierre.van.elstande@inrets.fr
Site internet : <http://pfi-2rm.inrets.fr>



PFI DEUX-ROUES MOTORISÉS

Adresse :
INRETS
CHEMIN DE LA CROIX BLANCHE
13300 SALON DE PROVENCE

